l'auteur des *Cloches de Corneville*, nous avons pu nous entretenir un instant avec un oncle et une tante du défunt.

— Les scellés ont été apposés, nous disent-ils, la veille des obsèques, c'est-à-dire vendredi (et ils nous montrent les cachets rouges sur le mobilier). Quant à la demande d'exhumation, nous ne savons pas si vraiment elle a été adressée au parquet. Ce serait indigne, car la mort de notre pauvre parent nous a tous plongés dans un violent chagrin. Sa veuve est alitée et nous la soignons. Au reste, aucune circonstance mystérieuse n'a enveloppé ce décès subit. Robert Planquette est allé mardi dernier, jour de sa mort, au théâtre de la Gaîté, dans l'après-midi. Il souffrait déjà et se plaignait d'une douleur au cœur.

Il sortit du théâtre à quatre heures et, souffrant de plus en plus, il entra dans une pharmacie, rue du Faubourg-Montmartre et acheta des sinapismes. Il se rendit ensuite chez Mme Mariquita avec qui il travailla pendant une heure. Son indisposition persistant, il but un verre de menthe étendue d'eau et rentra ici vers six heures du soir.

Il se coucha immédiatement et ne put pas dîner. Nous le soignâmes de notre mieux, mais tous nos efforts furent inutiles : à neuf heures et demie notre bien-aimé parent expirait. Le médecin de l'état civil déclara qu'il était mort d'une embolie et délivra aussitôt le permis d'inhumer. Le corps se conserva en parfait état jusqu'au samedi, jour où les obsèques furent célébrées.

— A la requête de quelles personnes furent donc apposés les scellés? demandons-nous.

— A la requête de petits-cousins, dont l'un est dentiste à Caen et l'autre sculpteur à Paris. Planquette entretenait avec eux d'assez bonnes relations et ces parents furent sans doute désillusionnés lorsqu'ils apprirent que le compositeur avait institué sa femme sa légataire universelle.

De l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés, il résulte que l'apposition des scellés sur le mobilier de Robert Planquette, mesure conservatoire assez fréquente en cas de décès, a été en effet pratiquée à la requête de cousins du défunt ; il résulte également que le corps de Robert Planquette a été scrupuleusement examiné par le médecin de l'état civil, qui a conclu à une mort naturelle et n'a pas hésité un seul instant à délivrer le permis d'inhumer.

Le parquet n'a pas ordonné d'enquête.

COMMERCE CLANDESTIN DE CIGARES ET TABACS. — M. Lompré, commissaire de police de Puteaux, avait été prévenu, il y a déjà quelque temps, qu'un marchand de vins de Nanterre, Jean Delouvrier, établi rue du Chemin-de-Fer, se livrait à la contrebande des tabacs, au commerce illicite des cigares et à la fabrication en grand des cigarettes. Ce Delouvrier avait déjà eu affaire avec la police plusieurs fois. Condamné à Paris pour avoir organisé une distillerie clandestine, condamné l'an dernier pour contrebande, il lui restait encore à payer 800 francs d'amende et à purger, pour contrainte par corps, quatre mois de prison. Comme il ne se décidait jamais à remplir ces obligations, le commissaire de police se rendit hier chez lui, pour l'inviter à un peu plus d'empressement.

Le marchand de vins n'était pas là. Mais le commissaire de police ne perdit pas son temps ; il découvrit, au premier étage du logement de Delouvrier, un véritable entrepôt de tabacs et une véritable manufacture de cigarettes.

La chambre à coucher regorgeait de cigares ; il y en avait dans tous les meubles, et jusque dans l'armoire à glace ; il y en avait même dans le lit, entre le sommier et le matelas. Le commissaire compta 6,000 cigares, dont beaucoup étaient de provenance havanaise. Dans la pièce voisine, environ 200 kilos de tabac étaient étalés sur le sol ; sur les tables, quatre machines à confectionner les cigarettes avaient été interrompues en plein travail. Plusieurs paquets de cinq cents cigarettes chacun étaient tout préparés pour l'expédition. Il y avait dans la pièce du papier et du tabac pour 10,000 cigarettes. Le commissaire a dû réquisitionner deux grandes voitures pour transporter dans ses bureaux les objets saisis.

Delouvrier n'a pas reparu. Sa femme a été impliquée dans l'affaire ; mais, à cause des enfants, elle n'a pas été mise en état d'arrestation.

Les approvisionnements de tabac et de cigares étaient achetés à des contrebandiers belges, qui les introduisaient en France dans les cales des bateaux en service sur les canaux du Nord et sur l'Oise ; ils arrivaient ainsi à Nanterre par eau. Delouvrier écoulait ses tabacs et les cigarettes de sa manufacture surtout par l'intermédiaire des garçons de café de Paris et de banlieue. Les complices sont activement recherchés.

L'ASSASSINAT DE LA RENTIÈRE DE BOIS-COLOMBES. — Nous avons annoncé l'arrestation à Calais d'un individu qui est complice par recel de l'assassinat de Mme Dusseau, à Bois-Colombes. Cet individu est né à Milan, de parents français ; il s'appelle Gaston-Moïse Bloch. Arrivé hier à Paris, il sera interrogé cette après-midi par M. Boucart, juge d'instruction. Bloch connaît certainement l'assassin de la rentière. Le juge espère obtenir de lui des renseignements susceptibles de mettre la police sur les traces du meurtrier.

Moïse Bloch avait quitté Paris, il y a quelques jours, pour se rendre à Londres, où il devait négocier les titres volés à Mme Dusseau. M. Hamard, ayant des soupçons sur lui, le fit filer par deux agents qui prirent le même bateau que Bloch, avec qui ils lièrent connaissance pendant la traversée. Le négociateur de titres, qui ignorait naturellement la qualité de ses interlocuteurs, leur raconta qu'il allait à Londres placer du vin. « Nous habitons Londres nous-mêmes, répondit l'un des agents. Nous pourrons faire des affaires. — Volontiers », répondit Bloch, qui promit de les revoir.

Les agents ne perdirent pas Bloch de vue. Ils constatèrent qu'il avait négocié des titres volés. L'opération faite, le receleur regagna le continent. Mais les agents l'y avaient précédé. Quand il débarqua à Calais, il les trouva à sa sortie du bateau. « Tiens, vous êtes donc ici? s'écria Bloch en les voyant. — Mais oui, répondirent les inspecteurs, et nous ne sommes pas fâchés de vous y rencontrer vous-même. » Là-dessus, ils déclinèrent leur qualité et arrêtèrent Bloch.

ARRESTATION D'UN ANARCHISTE EN GARE SAINT-LAZARE. — Hier, M. Leroy, commissaire spécial de la gare Saint-Lazare, était informé par son collègue M. Carpin, commissaire de police du quartier de Clignancourt, que M. M..., bijoutier-horloger, établi boulevard Barbès, avait déposé une plainte de vol contre un de ses ouvriers, qui avait disparu. Muni du signalement de l'ouvrier, M. Leroy fit surveiller les départs des trains ; le soir même, à 8 h. 40, il était informé que le fugitif venait de prendre place dans le train de Londres, par Dieppe.

On trouva sur l'ouvrier des brochures anarchistes en langue allemande, et une petite provision de bijoux. Mais il déclara qu'il ne connaissait pas le français, et se refusa à toute explication. Il donna seulement un nom, plutôt bizarre : Sol Wolff Heller ; puis, se renferma dans un mutisme absolu. Comme son ancien patron a reconnu comme lui appartenant les bijoux que l'ouvrier avait dans sa poche, M. Leroy a fait diriger celui-ci, dès ce matin, sur le Dépôt. Une enquête a été ouverte sur les antécédents de Sol Wolff Heller, qu'on croit être un anarchiste.

LES TRAVAUX DU MÉTROPOLITAIN. — Hier soir, à six heures, une excavation s'est produite sur la chaussée du boulevard Haussmann, à la hauteur du n° 76, par suite des travaux exécutés en cet endroit pour l'exploitation de la ligne du Métropolitain.

Cette excavation, mesurant un mètre carré environ, a été entourée d'un barrage par les ouvriers des chantiers.

L'INCENDIE DE LA « VILLA EUGÉNIE ». — Notre correspondant de Biarritz nous télégraphie qu'un violent incendie a détruit, la nuit dernière, l'hôtel du Palais à Biarritz, l'ancienne « villa Eugénie » que Napoléon III avait fait construire pour l'impératrice.

L'incendie fut allumé par un feu de cheminée qui éclata dans l'aile nord de l'hôtel, vers six heures du soir. Sous l'action d'un violent vent du nord-ouest, la toiture prit feu et l'incendie devint terrible.

Les voyageurs, parmi lesquels étaient la grande-duchesse Olga, sœur du tsar, et son mari le prince d'Oldenbourg, étaient à dîner. Tous se sauvèrent sains et sauf ainsi que le personnel de l'hôtel.

A neuf heures du soir l'édifice entier était en flammes ; les pompiers de Biarritz, à cause du vent qui soufflait en rafales, furent impuissants à se rendre maîtres du feu. Ils purent sauver néanmoins les livres de comptabilité, le coffre-fort et la plus grande partie des bagages des voyageurs. Ceux-ci ont été recueillis dans les divers hôtels de la ville.

La villa Eugénie, qui fut transformée plus tard en casino et ensuite en hôtel, était chérie de l'impératrice. Elle fut construite vers 1858, sur les plans mêmes de l'empereur et réunissait, dit le général Fleury dans ses *Souvenirs*, « à tout le confortable et à la simplicité d'une demeure anglaise les larges proportions d'un intérieur princier ».

« Du haut de la terrasse, campée sur un roc élevé, à l'extrémité de la plage, surplombant la mer, la vue sur l'Océan s'étendait infinie. »

La famille impériale y séjournait d'ordinaire des premiers jours de septembre au 10 octobre et y menait une vie exempte d'étiquette. C'était l'époque choisie par l'impératrice pour recevoir ses familiers, et l'on sait les visites qu'y fit Mérimée.

Ce fut durant l'une de ces villégiatures, en 1864, que Napoléon III eut avec le prince Bismarck la célèbre entrevue à la suite de laquelle fut assurée la neutralité de la France dans la guerre imminente entre la Prusse et l'Autriche.

INFORMATIONS DIVERSES

— Un groupe composé d'hommes appartenant à tous les partis vient de se former en vue d'organiser une grande réunion en faveur des populations opprimées d'Arménie et de Macédoine.

Cette réunion aura lieu sur invitations, le mercredi 11 février, à huit heures et demie du soir, à la salle de la Société d'horticulture.

Le bureau sera composé de M. d'Estournelles député, président ; de MM. Denys Cochin et Francis de Pressensé, vice-présidents.

Plusieurs autres orateurs prendront la parole.

— On nous prie de rappeler que le banquet offert à M. Adolphe Carnot, à l'occasion de sa promotion au grade de commandeur de la Légion d'honneur, aura lieu à l'Hôtel moderne, demain mardi, à sept heures et demie, sous la présidence de M. Maruéjouls, ministre des travaux publics.

M. Carnot recevra à partir de sept heures un quart.

Au verso de la carte d'entrée est désignée la table affectée au souscripteur.

Chaque convive trouvera à sa place, outre le menu portant son nom, une notice donnant le programme de la musique militaire (89e régiment de ligne) et l'ordre des toasts. Les ministres des finances, de la guerre et de l'instruction publique assisteront au banquet. Le président de la République et le président du conseil des ministres y seront représentés.

— Le Musée national du Luxembourg sera fermé intégralement à partir du jeudi 7 février pour l'achèvement des travaux de remaniement.

Un avis ultérieur fera connaître la date de la réouverture des salles.

— On annonce le prochain mariage de M. Samuel Rousseau, professeur d'harmonie au Conservatoire, avec Mlle Camille Château, fille du maire de Sceaux.

NÉCROLOGIE

Obsèques de Mme Henri Brisson

Les obsèques civiles de Mme Henri Brisson ont eu lieu ce matin, à dix heures, au milieu d'une assistance considérable.

Dès neuf heures, le cercueil avait été déposé sous le porche de la maison mortuaire, 9, rue de Mazagran, transformé en chapelle ardente. Un grand nombre de couronnes avaient été envoyées par des amis personnels de M. Henri Brisson et par des groupes politiques. Parmi les plus belles, il faut signaler celles de l'Union démocratique, de la gauche radicale et de la gauche radicale-socialiste de la Chambre des députés, du Cercle radical, de l'Avant-garde républicaine du 10e arrondissement, etc.

Parmi les personnes qui avaient tenu à témoigner leur sympathie à l'ancien président du conseil, en accompagnant au cimetière la dépouille de Mme Brisson, nous avons remarqué :

M. A. Combarieu et le général Dubois, secrétaires généraux de la présidence de la République, qui représentaient, avec deux officiers de la maison militaire de l'Elysée, M. Loubet ; MM. Fallières, président du Sénat ; Combes, président du conseil : Vallé, ministre de la justice, et Mme Vallé ; Delcassé, ministre des affaires étrangères ; Chaumié, ministre de l'instruction publique ; général André, ministre de la guerre ; Trouillot, ministre du commerce ; Maruéjouls, ministre des travaux publics ; Mougeot, ministre de l'agriculture ; Doumergue, ministre des colonies ; Waldeck-Rousseau, ancien président du conseil, et Mme Waldeck-Rousseau ; MM. Méline, Ribot, Charles-Dupuy, René Goblet, anciens présidents du conseil ; Paul Deschanel, ancien président de la Chambre ; Mme Floquet, MM. Jean Lanes, chef du cabinet du président du Sénat, et Marcel Charlot, chef du cabinet du président de la Chambre, représentant M. Bourgeois, retenu dans le midi ; Decrais, Doumer, Barthou, Caillaux, Milliard, Baudin, Delombre, Viger, Leygues, Jules Roche, Lockroy, anciens ministres, Mme Lockroy, MM. Etienne, vice-président de la Chambre, Coulon, vice-président du Conseil d'Etat, Octave Bernard et Tanon, présidents de chambre à la Cour de cassation, de Selves, préfet de la Seine, Lépine, préfet de police, Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris, Mesureur, directeur de l'Assistance publique, Jules Claretie, administrateur de la Comédie-Française, Adrien Hébrard, directeur du *Temps*, Alfred Picard, président de section au Conseil d'Etat, Mascuraud, président du comité républicain du commerce, Maurice Leewy, membre de l'Institut, Paul Loubet, Mollard, directeur du protocole, le général Percin, G. de Coutouly, trésorier général, la plupart des députés et un grand nombre de sénateurs, les représentants du corps diplomatique, etc.

De nombreuses délégations, parmi lesquelles l'Harmonie du 10e arrondissement avec sa bannière, avaient pris place dans le cortège.

Le cortège s'est dirigé par les grands boulevards, la rue du Faubourg-Montmartre, la rue Fontaine, au cimetière Montmartre. Sur tout le parcours se pressait une foule respectueuse.

L'inhumation a eu lieu dans un caveau de famille. Le défilé devant la tombe a duré près d'une heure. Chaque personne déposait sur le cercueil un bouquet de violettes pris dans des corbeilles tenues par des jeunes gens.

Le général de brigade Cosseron de Villenoisy, président honoraire de la Société nationale du Souvenir français, vient de mourir subitement.

Né à Dunkerque en 1821, il appartenait à l'arme du génie. Il avait été nommé général de brigade en 1878 et admis à la retraite en 1884.

M. Delbrück

Une dépêche de Berlin annonce la mort de M. Delbrück, ministre d'Etat.

Né en 1817 à Berlin, M. F.-R. Delbrück était fils du conseiller intime et surintendant évangélique Delbrück, qui fut le précepteur du roi Frédéric-Guillaume IV et de l'empereur Guillaume Ier. Entré dans la carrière administrative en 1837, il fut attaché en 1842 au ministère des finances après quelque apprentissage en province. Delbrück passa au ministère du commerce en 1848, lorsque cette division devint indépendante des finances. Il se signala par d'importants travaux et d'heureuses négociations, telles que celle avec le Hanovre et d'autres petits Etats, qui resserrèrent les liens économiques de ces Etats avec la Prusse et les associa ainsi aux intérêts de cette puissance ; il obtint aussi un traité de commerce avec la France, par lequel l'union douanière allemande bénéficia des mêmes avantages que l'Angleterre et la Belgique.

Il remporta les mêmes succès dans les négociations qu'il poursuivit avec l'Angleterre, la Belgique et l'Italie. La réalisation de ce plan de développement économique dû à la conception de Delbrück et à ses qualités de négociateur lui valurent en 1867 sa nomination de président de l'office de la chancellerie fédérale. Il fut en cette qualité le bras droit de M. de Bismarck, qui approuvait alors sa politique économique et s'en remettait complètement sur lui du soin de diriger ce ressort. Il fut également nommé ministre d'Etat pour la Prusse en 1868.

Pendant la guerre franco-allemande, Delbrück prit une part importante aux tractations qui aboutirent au consentement des souverains des divers Etats allemands et à la fondation du nouvel empire. La nouvelle Constitution lui garda ses attributions de président de la chancellerie fédérale, qui était devenue chancellerie impériale.

Quand M. de Bismarck effectua, pour des raisons politiques autant qu'économiques, sa grande conversion du système protectionniste, M. Delbrück, libre-échangiste convaincu, ne songea pas à suivre le chancelier dans cette évolution capitale. Il ne pouvait être l'homme de la nouvelle politique douanière.

Dès 1876 il résigna ses fonctions. Quand M. de Bismarck présenta au Reichstag son premier tarif douanier protecteur, M. Delbrück rentra dans la vie active pour combattre ce changement de système. Il prit une part importante à cette grande discussion, mais ensuite il se retira du Reichstag comme il s'était retiré de la chancellerie et du ministère et entra dans une retraite définitive.

VARIÉTÉS

UN DIPLOMATE SOUS LE SECOND EMPIRE

J'ai beaucoup connu le plus distingué des diplomates du second empire, Edouard Thouvenel. C'était, lorsque je l'ai vu pour la première fois à Athènes, un homme de haute taille, naturellement élégant sans aucune recherche, avec des yeux bleus d'un grand charme, un sourire fin, une physionomie où l'intelligence pétillait. Rien de gourmé dans son attitude, rien de négligé non plus. Il paraissait à son aise partout, en diplomate qui sent sa valeur, qui n'en abuse pas pour cela, mais qui ne laisse oublier ni ce qu'il est ni ce qu'il vaut. Chargé d'affaires de France en Grèce, après le départ de M. Piscatory, Edouard Thouvenel remplissait, à trente ans, les fonctions de ministre plénipotentiaire. Cette rapide fortune ne lui causa ni orgueil ni embarras. D'un jugement très sûr, d'une maturité précoce, formé à la légation de France à Bruxelles, auprès d'un roi dont aucun souverain du dix-neuvième siècle n'a dépassé le mérite, il se sentait de plain pied avec toutes les situations.

I

Ce n'est pas qu'il fût cependant facile de représenter la France en Grèce, au lendemain de la Révolution de 1848, lorsque notre pays ne semblait pas encore bien remis d'une secousse si forte, en face de l'Angleterre et de la Russie, jalouses l'une de l'autre, mais toutes deux d'accord pour paralyser notre influence. En général, les Grecs n'oubliaient pas ce qu'ils nous devaient, ni ce que nous avions fait pour eux de concert avec d'autres à Navarin, ni surtout ce que nous avions fait seuls par l'expédition de Morée, ni le service capital que leur avait rendu Fabvier en organisant leurs troupes régulières. Sans l'intervention de la France, jamais la Grèce n'aurait été libre. On le savait et on le disait à Athènes. Nos rivaux n'en disposaient pas moins d'une clientèle sérieuse, attirée vers les uns par la communauté des intérêts commerciaux, vers les autres par la communauté de la foi religieuse.

Le roi Othon, faible d'esprit, de caractère hésitant, absolument dominé par une femme impérieuse, louvoyait au milieu des partis qui se formaient autour de lui, en tâchant de ne mécontenter personne, mais en n'inspirant non plus confiance à personne. Il était de ces honnêtes gens qui croient éviter les difficultés en donnant raison à tout le monde. Ayant adopté les sentiments des Grecs et leurs rêves d'agrandissement, il ne retrouvait d'énergie que contre les Turcs. Il faillit même un jour compromettre la sécurité de son royaume en adressant publiquement des paroles offensantes au représentant de la Turquie en Grèce.

Thouvenel, qui étudiait la situation depuis 1846, en connaissait le fort et le faible, lorsqu'il eut à gérer la légation de France. Il possédait, au plus haut degré, la première qualité du diplomate, celle de voir clair dans le jeu de ses amis aussi bien que dans celui de ses adversaires. Les paroles aimables, les formules de politesse, les promesses vagues le touchaient médiocrement. Résolu à n'être dupe d'aucune protestation, il ne tenait compte que des actes. Ceux qui croyaient avoir fait sa conquête et désarmé sa défiance, parce qu'ils l'avaient enguirlandé de phrases gracieuses, auraient été bien surpris et encore plus déconcertés s'ils l'avaient entendu le soir esquisser leur portrait devant sa femme et les attachés de la légation. D'une main légère, avec une désinvolture élégante, sans trop appuyer, mais en marquant bien le trait, il déshabillait chacun de ceux qui avaient voulu, qui avaient cru mettre la main sur lui.

On ne pouvait parler devant lui d'un personnage connu dans le pays, indigène ou étranger, sans qu'il portât sur son compte un jugement motivé. Ami ou ennemi, il avait jaugé l'homme. Entre lui et M. Daveluy, le spirituel directeur de l'Ecole d'Athènes, c'était un feu roulant d'anecdotes et de bons mots. Non pas qu'il y eût de leur part un parti pris de malveillance et qu'ils ne fussent pas justes pour les honnêtes gens, mais l'un et l'autre n'entendaient donner leur estime qu'à bon escient.

Thouvenel préludait en Grèce à l'étude de la question d'Orient, qui allait devenir le grand objet de ses préoccupations diplomatiques, lorsque après avoir passé par la légation de Munich et par la direction des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, il fut nommé ambassadeur à Constantinople, un peu avant la fin de la guerre de Crimée.

Son fils a exposé cette période de sa vie dans deux volumes remplis de documents et de correspondances inédites (1). Un nouvel ouvrage qui vient de paraître donne un regain d'actualité aux événements d'alors. Ce sont les souvenirs d'une parente de Thouvenel, la baronne Durand de Fontmagne qui reçut l'hospitalité à l'ambassade de France pendant deux ans, de 1856 à 1858 (2).

Cette personne distinguée n'a jamais joué aucun rôle diplomatique, et n'a été mêlée à aucune négociation. Mais elle a vécu dans la coulisse, elle avait l'oreille fine et la vue perçante ; elle a entendu, elle a vu beaucoup de choses ; son témoignage très libre nous fait connaître les dessous de l'histoire et le jeu des acteurs plus complètement, avec des détails plus piquants, que les documents officiels.

Au fond, la comédie qui se joue nous est déjà connue dans ses grandes lignes par les publications du fils de Thouvenel. Il n'y en a guère eu de plus inattendue et de plus compliquée. Aucune n'a mieux démontré la vanité des vues de l'empereur Napoléon III sur la politique étrangère. Partant d'un souvenir vrai, se rappelant que l'Angleterre avait été la principale cause de la chute de son oncle, ne voulant pas s'exposer aux mêmes périls, il faisait de l'alliance anglaise une des bases de sa politique extérieure. Alliance était de trop. Il suffisait de ne pas se brouiller. L'Angleterre — et c'est là sa force — ne considère jamais les questions de politique extérieure qu'au point de vue des intérêts anglais. S'il est sage de ne pas la provoquer, déviter des occasions de conflit inutile, s'allier avec elle est une duperie, par l'excellente raison que le jour où elle aura à choisir entre ce qui lui convient et ce qui convient à son allié, son choix sera dicté d'avance. Elle ne se pique ni de sentimentalité ni de scrupules chevaleresques ; elle a les yeux fixés vers un but nettement défini, elle y marche résolument, fût-ce aux dépens de l'amitié et de la reconnaissance.

II

On le vit bien au lendemain de la guerre de Crimée. Elle sortait d'une campagne où les intérêts engagés par elle étaient beaucoup plus importants que les nôtres, qu'elle n'aurait jamais osé entreprendre sans nous, où nous venions de la sauver à plusieurs reprises de désastres irréparables. Aucune de ces raisons si fortes ne modifia l'attitude de son représentant à Constantinople. Lord Clarendon, ministre des affaires étrangères, avait eu beau se montrer conciliant et nous témoigner toute sa bonne volonté au Congrès de Paris, lord Stratford de Redcliffe, habitué de longue date à parler en maître dans les conseils du sultan, n'acceptait pas volontiers le voisinage d'un collègue aussi expérimenté et aussi résolu que le nouvel ambassadeur de France. Celui-ci, fort de notre droit et du nouveau prestige que venait de nous donner la gloire de nos armes, ne demandait pas mieux que de vivre en bon accord avec l'ambassadeur d'Angleterre, à condition de pouvoir compter sur la loyauté de son concours. Quoiqu'il ne se fît d'avance aucune illusion, connaissant l'homme de longue date, il fut cependant surpris de le trouver si peu sensible aux sentiments qu'exigeait une situation nouvelle.

Avant la guerre de Crimée, la France et l'Angleterre avaient pu se rencontrer en rivales dans la question d'Orient. Mais depuis qu'elles venaient de combattre côte à côte pour défendre l'intégrité de l'empire ottoman, il semblait qu'aucun germe de division ne dût subsister entre elles. Leurs deux représentants à Constantinople avaient pour devoir étroit d'exercer auprès du sultan une action concordante. Ce n'était pas trop de leur accord pour déjouer les intrigues dont les agents de la Sublime Porte sont coutumiers. Ce fut le contraire qui arriva. Dès son entrée en fonctions Thouvenel rencontra l'hostilité secrète de son collègue. Derrière toutes les résistances ou plutôt tous les atermoiements, toutes les fins de non recevoir que lui opposaient les ministres turcs, il reconnaissait l'influence exercée sur eux par lord Stratford de Redcliffe. Si on ne pouvait obtenir d'eux ni une parole sincère ni un engagement ferme, c'est que l'ambassadeur d'Angleterre leur avait promis son appui. Aux perfidies et aux lenteurs ordinaires de la diplomatie ottomane s'ajoutait la confiance qu'on serait au besoin protégé contre des exigences trop pressantes.

III

La question des principautés danubiennes fut la première qui fit éclater le dissentiment. L'empereur Napoléon III inaugurait dans cette circonstance la politique qui allait lui coûter si cher, en imposant à ses ministres comme un axiome le principe des nationalités. Il lui suffisait que la Valachie et la Moldavie jusque-là soumises séparément à la suzeraineté de la Turquie eussent manifesté le désir de former un Etat unique pour qu'il prît leur cause en mains. Thouvenel, fort au courant de la situation des Principautés et des intrigues qui s'y nouaient, ne partageait pas à leur égard l'optimisme du souverain. Il ne cessait de présenter des objections, de témoigner des inquiétudes au ministre des affaires étrangères ; mais il fut obligé de s'incliner devant la volonté du Maître formellement exprimée.

Alors commença pour lui une série de difficultés et de contre-temps qui mirent sa patience à la plus rude épreuve. Naturellement les Turcs, jusque-là suzerains des Principautés, s'opposaient à une combinaison qui allait être pour celles-ci le commencement et l'amorce de l'autonomie. Dans leur résistance ils étaient soutenus énergiquement par l'Autriche, sournoisement par l'Angleterre. Un an à peine après la guerre de Crimée, nous trouvions contre nous les deux puissances au profit desquelles nous l'avions faite. C'était la Turquie et l'Angleterre qui nous faussaient compagnie, c'était au contraire la Russie, notre ennemie d'hier, qui nous tendait la main. L'esprit très net et très vigoureux de Thouvenel pénétrait toutes ces manœuvres dont il rendait compte à Paris sans y être toujours compris, ni surtout soutenu, comme il l'aurait souhaité. Il voyait avec douleur s'émietter notre influence et s'évanouir les résultats d'une glorieuse campagne. Le sultan, d'un caractère faible et irrésolu, subissait tout en s'en défendant, l'ascendant qu'exerçait sur lui de longue date lord Stratford de Redcliffe. Il se plaignait d'être tyrannisé, mais il ne faisait rien pour se soustraire à cette tyrannie. Il allait même jusqu'à exclure de son ministère les amis de la France pour les remplacer par les amis de l'Angleterre.

Après de longs atermoiements, les plaintes répétées de l'ambassadeur de France finirent cependant par émouvoir l'empereur en l'atteignant à l'endroit sensible. Ce que Napoléon III voulait, la seule chose même qu'il voulût, c'est que les populations des Principautés fussent librement consultées. En apprenant toutes les fraudes commises, tous les obstacles que les représentants du gouvernement turc avaient opposés à la liberté des élections, il fit menacer la Sublime Porte d'une rupture des relations diplomatiques si les élections n'étaient pas annulées. Mme Durand de Fontmagne qui demeurait à l'ambassade a vu de tout près et nous raconte fort spirituellement les détails de la crise.

C'est d'abord l'embarras et la terreur du grand vizir, Reschid pacha, créature de lord Stratford. Voyant l'attitude énergique de Thouvenel et craignant d'être désavoué par son souverain, cet équivoque personnage envoie un homme de confiance se jeter aux pieds de l'ambassadeur. Que veut-on de lui? Sa perte ou sa démission? « Son humiliation me suffit, répond Thouvenel ; s'il veut avaler celle-là par-dessus les autres, il est libre de rester à son poste, cela le regarde. » Puis, devant les hésitations du gouvernement turc, ce sont les préparatifs de départ, les caisses qui s'amoncellent sur le quai, le pavillon tricolore qui est solennellement descendu sur la terrasse de l'ambassade, le bâtiment de guerre tout prêt pour emporter l'ambassadeur. Enfin c'est le contre-ordre inattendu venu de Paris, c'est la reprise des relations diplomatiques suspendues et le triomphe définitif de la France.

Si on va jusqu'au fond de cette tragi-comédie on verra que les idées personnelles de l'empereur Napoléon III triomphaient, mais que la France n'avait rien à y gagner. On comprend très bien l'intérêt qu'avaient les Russes, les Prussiens et les Sardes à soutenir avec nous à Constantinople le principe des nationalités. En vertu de ce principe nouveau introduit par nous dans la diplomatie moderne, la Russie entrevoyait l'agglomération du monde slave autour de son drapeau, la Prusse, l'hégémonie dans le monde germanique, la Sardaigne, l'unité de l'Italie sous le sceptre de la maison de Savoie. Nous seuls n'avions rien à espérer de semblable. Notre nationalité était complète depuis longtemps. Nous ne pouvions toucher ni à la neutralité de la Belgique ni à celle de la Suisse, où il y a des cantons de race française, sans mettre le feu à l'Europe, sans provoquer contre nous une coalition de toutes les puissances.

Voilà le point faible du système politique adopté par l'empereur Napoléon III. Thouvenel ne s'y rangeait pas au début sans beaucoup d'hésitation et beaucoup de scrupules. Les Principautés danubiennes ne lui paraissaient pas mériter qu'on se donnât tant de peine et qu'on compromît les résultats de la guerre de Crimée pour assurer leur union. Mais son rôle n'était pas de juger son gouvernement. Il n'avait qu'à tirer le meilleur parti possible d'une situation rendue difficile par les vues personnelles du souverain ; il le fit avec une dignité, avec une fermeté qui lui conquirent l'estime générale. Pour la première fois lord Stratford de Redcliffe fut obligé de s'incliner devant un rival et de renoncer à parler en maître dans les conseils du sultan. Ce fut même lui bientôt qui dut céder la place. Grâce à l'énergie de son représentant la France retrouvait enfin auprès de la Sublime Porte le crédit auquel lui donnaient droit les traditions de son passé et l'éclatant service qu'elle avait rendu à la Turquie par la guerre de Crimée.

A. MÉZIÈRES.

(1) La *Grèce du roi Othon. — Trois années de la question d'Orient*, 2 vol. in-8°. Paris. Calmann Lévy, 1890-1897.

(2) *Un séjour à l'ambassade de France à Constantinople*, 1 vol. in-18. Paris, Plon, 1902.

TRIBUNAUX

M. Millerand à Alger. — M. Millerand, député de la Seine, ancien ministre du commerce, est arrivé hier soir à Alger. De nombreuses personnes étaient venues au débarcadère pour lui souhaiter la bienvenue.

M. Millerand vient plaider devant la cour d'Alger un procès relatif à l'entreprise du port de Bizerte.

LIBRAIRIE

LA REVUE BLEUE

se distingue des magazines et revues de vulgarisation par son haut caractère littéraire.

Vient de paraître, à la librairie Alphonse Lemerre : **Monsieur Lulu — Sensations d'enfant,** par André Theuriet. C'est l'étude d'une âme d'enfant depuis l'heure où elle s'ouvre aux premières impressions du dehors, jusqu'au moment où les fièvres de l'adolescence l'initient aux émotions de l'amour. Tout le monde voudra lire cette confession ingénue, pleine de fraîcheur, de tendresse, de sincérité, et intéressante comme un roman.

AVIS ET COMMUNICATIONS

L'ASSURANCE DOTALE

Un jeune père, que nous supposerons âgé de 25 ans, désire constituer à sa fille, âgée de 1 an, et ce, au moyen de versements annuels successifs, une dot de 10,000 fr. exigible le jour où l'enfant aura atteint sa majorité. La **Compagnie d'Assurances Générales sur la vie** lui demandera une prime annuelle de **378 fr.** pendant les 20 ans restant à courir. Mais il sera convenu que, si le père venait à décéder, fût-ce au lendemain de la signature de la police, le contrat sera, par ce fait, libéré de toute prime ultérieure, la Compagnie restant tenue de verser les 10,000 fr. à la date et dans les conditions convenues.

La **Compagnie d'Assurances Générales sur la vie,** fondée en 1819, la plus ancienne des Compagnies similaires du continent européen (Fonds de garantie : **780 millions,** *entièrement réalisés*), envoie **gratuitement** les Notices et Tarifs de ses opérations à toute personne qui en fait la demande *soit à son siège social, à Paris, 87, rue de Richelieu,* soit à l'un de ses représentants dans les départements.

THÉATRES

Le théâtre Sarah Bernhardt annonce pour samedi prochain la reprise d'*Andromaque*, avec la musique nouvelle de M. Camille Saint-Saëns.

— M. Pietro Mascagni a déjà commencé à publier ses impressions d'Amérique. Les premiers extraits viennent de paraître à Chicago.

L'Amérique, dit-il, a été pour moi un pays à la fois de profondes désillusions et d'heureuses surprises ; c'est un pays en même temps très agité et très calme. Il n'y a pas une nation comme la nation américaine, pas plus en Europe que dans tout le monde.

Mascagni parle ensuite d'une façon flatteuse des femmes américaines, des femmes de toutes les conditions. Il déclare qu'il est tout à fait impossible en Amérique de distinguer, soit par la toilette, soit par la conversation la situation sociale de telle ou telle femme.

Le compositeur ajoute que les femmes de New-York et de Chicago sont plus enthousiastes que celles de Boston.

— Ce soir :

A l'Opéra, dans *Faust*, les rôles de Marguerite, de Siebel et de Marthe seront chantés par Mmes Berthet, Nimidoff, Goulancourt, et ceux de Faust et de Valentin par MM. Vaguet et Bartet.

A l'Opéra-Comique, M. Cossira chantera pour la première fois le rôle de don José dans *Carmen*.

Au théâtre des Variétés, 80e représentation d'*Orphée aux Enfers*, avec Brasseur, Guy, Prince, Simon, Max Dearly, Petit, etc., Mmes Juliette Méaly, Jeanne Saulier, Yvonne Kerlord, etc.

— La Comédie-Française donnera le samedi 21 février une représentation au profit des pêcheurs bretons.

On donnera *le Bourgeois gentilhomme*, qui figurera ensuite sur l'affiche pendant les jours gras.

— M. Félix Weingartner dirigera, dimanche prochain, et pour une unique fois, l'orchestre des concerts Lamoureux.

Au programme, la symphonie pastorale de Beethoven et *Mazeppa*, poème symphonique de Liszt, qui sera exécuté pour la première fois au concert Lamoureux.

— Une matinée doit avoir lieu demain mardi au théâtre de l'Opéra-Comique au bénéfice des pêcheurs bretons.

Toutes les loges sont, dès à présent, retenues par les représentants en France des puissances étrangères, désireux de témoigner, en cette circonstance, leur sympathie pour nos compatriotes sicruellement éprouvés.

Nous avons donné, dans ses grandes lignes, le programme de cette belle représentation, programme sur lequel, à côté des meilleurs artistes de l'Opéra, de la Comédie-Française, de l'Opéra-Comique, se rencontrent les noms de Mmes Jeanne Granier, Anna Judic, Jane Hading, Simon-Girard, de MM. Félix Huguenet, Albert Brasseur, etc.

M. Paul Fugère chantera avec M. Jean Périer le duo des *Vieux Amis*, de Gounod, et Mme Jeanne Raunay le grand air d'*Alceste*, de Gluck.

— Le nouveau spectacle des Mathurins a réalisé les espérances qu'il donnait dès la première représentation. *On se couche à huit heures*, de Xanrof ; *le Premier fleuriste de Toulon*, de Gyp ; *l'Ile déserte*, de Tristan Bernard et Jules Moy, et *Son manteau*, de Thalasso et Quillardet, musique de Ludo Ratz, composent un programme des plus amusants. Dieudonné, Miles Janney, Yrven, Mar-

EAU D'HOUBIGANT la plus appréciée pour la TOILETTE. HOUBIGANT, 19, Faub.-Saint-Honoré

PATE DENTIFRICE DE BOTOT Supériorité reconnue. *Exigez la Signature* BOTOT. *En Vente Partout.*

PRENEZ GARDE, Madame

vous commencez à grossir, et grossir, c'est vieillir. Prenez donc tous les jours deux dragées de THYROÏDINE BOUTY, *et votre taille restera ou redeviendra svelte. — Le flacon de 50 dragées est expédié franco par le* LABORATOIRE, 4, r. de Châteaudun, Paris, contre mandat-poste de 10 fr.
TRAITEMENT INOFFENSIF ET ABSOLUMENT CERTAIN.
Avoir soin de bien spécifier : *Thyroïdine Bouty.*

FRANÇAIS, polyglotte, actif, expérimenté, hautes références à Paris et à